

OBJECTIFS DU PROGRAMME ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Afin de participer au renforcement et à la structuration de la coopération franco-chilienne, l'Ambassade de France au Chili propose un programme d'appui pour **développer les échanges scientifiques d'excellence** entre les laboratoires de recherche (publics ou privés) français et chiliens, conduisant à la mise en place ou au renforcement de projets de doctorat.

Programme ouvert à toutes les disciplines.

Deux types de soutien :

- à la **mobilité doctorale** (Chili-France) ;
- à **l'organisation de rencontres scientifiques et de séminaires de formation doctorale** (mobilité France-Chili).

SOUTIEN À LA MOBILITÉ DOCTORALE

À travers son **programme Claude Gay**, l'Ambassade de France au Chili propose de renforcer la politique de **formation doctorale**, et ainsi soutenir des **équipes de recherche françaises et chiliennes**.

Pour la mobilité des doctorants, ce programme est un complément au financement d'une institution chilienne ou française (ex : CONICYT, université, etc.).

Ce programme offre un soutien forfaitaire à la mobilité des doctorants inscrits (ou prévoyant de s'inscrire), en priorité en cotutelle de thèse entre la France et le Chili, afin d'appuyer l'action de **partenariat entre deux équipes de recherche concernées**.

Ce programme contient 3 volets correspondant à 3 niveaux de coopération :

- **Volet 1 - Projet structuré** : soutien à la cotutelle de thèse entre le Chili et la France (doctorant inscrit dans des universités des deux pays)
- **Volet 2 - Projet en cours de structuration** : soutien à la codirection de thèse (doctorant inscrit dans une université française, ayant un co-directeur habilité d'un établissement chilien)
- **Volet 3 - Projet visant la structuration** : soutien à la mise en place d'une coopération (doctorant inscrit dans une université française, dans une équipe ayant un objectif de rapprochement avec une équipe chilienne)

Appui destiné aux doctorants de nationalité chilienne uniquement. Les doctorants possédant la nationalité française relèvent d'autres programmes français de financement.

Trois appels à projets par an

	Dates limite de dépôt des dossiers de candidature	Annnonce des résultats	Début effectif des mobilités
1 ^{er} appel	4 mars 2019 jusqu'à minuit (Chili)	Mi-mars 2019	Mars 2019
2 ^{ème} appel	19 avril 2019 jusqu'à minuit (Chili)	Début mai 2019	Juin 2019
3 ^{ème} appel	19 juillet 2018 jusqu'à minuit (Chili)	Début août 2019	Septembre 2019

Dépôt des candidatures auprès de movilidad@institutofrances.cl

Mentionner dans l'objet du mail [mobilité doctorale – nom du candidat]

SOUTIEN À L'ORGANISATION DE RENCONTRES SCIENTIFIQUES ET DE SÉMINAIRES DE FORMATION DOCTORALE

L'Ambassade de France au Chili souhaite mettre en place les moyens de promouvoir et d'encourager **l'accueil de chercheurs** exerçant au sein de laboratoires de recherche rattachés à des établissements français d'enseignement supérieur ou à des organismes français de recherche.

Le but de ce dispositif est de structurer et de renforcer la coopération avec des personnes ou des institutions chiliennes dans les domaines de la recherche et / ou de la formation. La sélection des chercheurs invités dépend de :

- la cohérence du projet avec la **stratégie de coopération française au Chili** dans son soutien à la structuration du lien formation-recherche, en visant prioritairement le **niveau doctorat** ;
- la participation de l'invité à la politique de **rayonnement de la France et de son établissement de rattachement** ;
- **l'apport direct aux activités** de l'institution chilienne partenaire en recherche, en formation ou en innovation ;
- le **développement de la politique partenariale internationale** de l'établissement français de rattachement.

Modalités de fonctionnement

Appliquant systématiquement le principe du **cofinancement**, les moyens accordés par le service de coopération scientifique et universitaire de l'Ambassade de France au Chili couvrent exclusivement :

- le voyage transatlantique A/R d'un participant français (ou plusieurs, seulement si les fonds disponibles le permettent) jusqu'au Chili **OU**
- le paiement des *per diem*.

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET UNIVERSITAIRE

Appel à projets 2019

Tout autre financement nécessaire à la mise en œuvre des projets conjoints devra être assuré par les moyens propres des institutions partenaires du projet.

Les participants français pourront être invités à partager leurs travaux auprès d'un public plus large, notamment à l'Institut Français du Chili, dans un Lycée Français ou une Alliance Française, ou à participer à un séminaire doctoral du Centre franco-chilien des hautes études.

Suivi des projets

Tout projet sélectionné devra mentionner dans ses supports de communication (affiche, site web, invitations, etc.) le soutien de l'Ambassade de France au Chili.

Ces supports devront être adressés au service de coopération scientifique et universitaire avant diffusion au public.

Trois appels à projets par an

	Dates limite de dépôt des dossiers de candidature	Annonce des résultats
1^{er} appel	4 mars 2019 jusqu'à minuit (Chili)	Mi-mars 2019
2^{ème} appel	19 avril 2019 jusqu'à minuit (Chili)	Début mai 2019
3^{ème} appel	19 juillet 2018 jusqu'à minuit (Chili)	Début août 2019

Dépôt des candidatures auprès de movilidad@institutofrances.cl

Mentionner dans l'objet du mail [coopération scientifique – nom du porteur]